

PAR COURRIEL

Trois-Rivières, le 3 mars 2016

**Objet : Demande d'accès à l'information**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande du 1<sup>er</sup> mars 2016 concernant la propriété située au 3215, boulevard des Récollets à Trois-Rivières.

Vous trouverez en annexe la documentation demandée. Il s'agit du rapport d'une inspection réalisée le 18 juillet 2014.

Vous noterez que certaines parties en ont été masquées, et ce, en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Conformément à l'article 51 de la ladite loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 819 371-6581, poste 2014.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Chantal Deshaies

p. j. (3)

# RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Région : Mauricie

## 1 Identification

Date de l'inspection : 2014-07-18

Heure d'arrivée : 11 h 04

Heure de départ : 11 h 08

Inspecteur : Charles Laliberté

Accompagné de : ---

N° intervention : 300879200

Type d'intervention : Inspection

N° gestion documentaire : 7620-04-07-3706751

N° du rapport d'inspection : 401159658

N° demande : 200169492

Type de demande : Programme de contrôle

But de l'inspection : I-11 Programme de contrôle des entreprises visées par le Règlement sur les halocarbures 2014-2015

### Lieu inspecté

Nom du lieu : Service de l'Estrie (vente et réparation) inc.

Nom usuel du lieu : Les Spécialistes de l'électroménager

N° du lieu : X2150131

Type de lieu : commerce

### Localisation du lieu inspecté :

Adresse du lieu : 3215, boulevard des Récollets  
Trois-Rivières (Québec) G9A 6M1

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,331839067100;-72,568687541300

### Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Service de l'Estrie (vente et réparation) inc.	Locataire	225, rue Wellington Sud Sherbrooke (Québec) J1H 5E1	Y2110207

### Conditions météo

Beau, 23°C

### Personnes rencontrées

SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Art. 53-54	Vendeur	

### Mode d'identification

But expliqué :

oui

non

s. o.

Mode d'identification :

verbale

preuve de statut

But expliqué à l'identification faite auprès de :

Art. 53-54

### Plainte

SO

### Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 1

Nombre de photos annexées au rapport : 1

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Charles Laliberté avec un appareil photo de type Canon PowerShot SX120IS. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-04\alch01\7620-04-07-3706751\2014-07-18

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf pour modifier la taille de la photo avec le programme « VSO image Resizer » version 3.0.1.72 en format 640X480 pour les besoins du rapport.

### Grilles d'inspection annexées

SO

Autres pièces annexées au rapport  SO

Échantillons  SO

## 2 Mise en contexte (facultatif) SO

Inspection programmée dans le cadre du programme de contrôle des entreprises visées par le Règlement sur les halocarbures I-11 2014-2015.

Aucune inspection n'a été réalisée sur le site avant l'inspection.

## 3 Description de l'inspection

Je me rends sur les lieux sans avoir pris de rendez-vous au préalable.

Lors de mon arrivé, je me suis dirigé vers une dame je me suis présenté et j'ai demandé à parler au responsable. Elle m'informe que le gérant est en vacance. Je lui demande s'il y a quelqu'un qui pourrait répondre à mes questions. Elle m'affirme que tout dépendamment elle va tenter. Je lui demande s'ils font de l'installation ou la réparation d'air conditionné. Elle m'affirme qu'ils font uniquement de la vente. Au même moment, un client arrive et elle doit quitter pour l'accueillir. Par la suite, un homme qui était au téléphone lors de ma conversation avec la dame vient à ma rencontre. Je me présente et je lui explique le but de l'inspection. Il se présente comme étant **Art. 53-54** et il est vendeur. Il m'affirme qu'ils ne font pas de réparation ou d'installation et que tout est donné à forfait. Je lui demande s'ils ont des cylindres de gaz pouvant contenir des halocarbures. Il m'affirme que non. Je lui demande s'il sait quelle compagnie exploite le commerce. Il m'affirme que c'est probablement les services de l'Estrie, mais il n'est pas certain. Il m'affirme qu'ils ne vendent pas d'air conditionné.

Je le remercie et je quitte les lieux.

## 4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

## 5 Conclusion

Il y a de la vente d'électroménager contenant des halocarbures tels que des réfrigérateurs, mais aucun air conditionné. Aucune réparation n'est effectuée sur place.

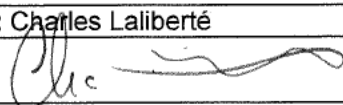
Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés    SO

## 6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.

Rédigé par : Charles Laliberté

Signature :



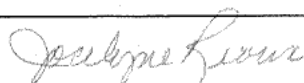
Date de signature : 25 juillet 2014

## 7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jocelyne Rioux

Fonction : Chef d'équipe au secteur industriel

Signature :



Date : 25 juillet 2014

Commentaires :



IMG\_3775 [640x480].jpg  
Photo 1: Vue de la façade